

Conseil communal de Bullet

Séance du 29 juin 2020

Estelle Guex, Vice-Présidente, salue l'Assemblée et ouvre la séance à 20h00 :

Madame la Présidente tient à vous présenter ses excuses pour son absence de ce soir et remercie Mme la 1^{ère} vice-présidente Estelle Guex de présider ce soir notre séance ainsi qu'à lui témoigner votre confiance. Elle vous souhaite une bonne séance. Je tiens à la remercier de l'avoir préparée.

Ordre du Jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019
3. Communications du bureau du Conseil communal
4. Communications de la Municipalité
5. **Préavis municipal n° 29-2019/** Demande de crédit pour la rénovation de la salle de bains de l'appartement du 1^{er} étage – Famille Paillard – Bâtiment Bertha Bonnet– « Commission des bâtiments » validation du vote anticipé
6. **Préavis municipal n° 30-2019/** Demande de crédit pour la rénovation de la véranda de la Grande Salle – « Commission des bâtiments » validation du vote anticipé
7. **Préavis municipal n° 31-2020/** Demande de crédit pour la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du Collège « Commission des bâtiments »
8. **Examen des comptes et de la gestion 2019** – « Commission de gestion »
9. **Nomination du Bureau 2020-2021/** Présidence/ Secrétaire/ Scrutateurs
10. **Nomination de la commission de gestion**
11. Propositions individuelles

1. Appel

Excusés :

Michel Consorti

Guex Murielle

Le quorum étant atteint, la Vice-Présidente déclare la séance ouverte et implore la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée. La majorité absolue sera de 13. Elle remercie la présence de M. Müller pour relater notre séance dans le journal de Ste-Croix.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019

Y-a-t-il des remarques ? Nous passons au vote. Pour ceux qui l'acceptent, je vous prierai de lever la main.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 est accepté à l'unanimité (24 : oui / 0 : non / 0 : abstention).

3. Communications du bureau du Conseil

Apparemment les années se ressemblent. Comme l'année dernière nous avons eu la démission de 2 autres membres de notre Conseil, soit Mme Joëlle Brandt n'étant plus domiciliée à Bulet, et M. Sylvain Pilloud pour des raisons personnelles.

Etant donné que nous n'avons plus de suppléant, ils ne seront pas remplacés, Mais pas d'élections complémentaires, car il est encore possible de fonctionner avec nos membres actuels, en espérant qu'il n'y aura plus de démission pour terminer cette législature. Comme nous allons procéder ce soir à la nomination du bureau, et afin d'éviter de la paperasse, vous recevrez la nouvelle liste des commissions et des membres en temps voulu. Comme vous l'avez certainement remarqué, la commission de gestion a travaillé avec un nombre restreint de membres. A méditer, pour la prochaine législature, pourquoi pas collaborer avec la Commission des finances ? Nous en reparlerons lors de notre prochain Conseil. S'il y a encore des Conseillers qui n'ont pas répondu pour notre sortie du mois de septembre prochain, merci de le faire. Pour vos vacances, elles vous seront versées sur votre compte.

Pour les scrutateurs, merci d'avance de réserver les dates des prochaines votations, soit les 27 septembre et 29 novembre 2020.

Il y aura certainement une séance de notre Conseil au mois d'octobre. Pas encore de date. M. Oguey nous dira quelques mots sur l'ACRG. Je le remercie d'avance.

4. Communications de la Municipalité

Jean-Franco Paillard :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Nous voici de retour aux affaires après cette période difficile liée à cette pandémie au coronavirus.

Dans la séance de municipalité du 16 mars 2020, nous avons pris les décisions suivantes :

L'administration communale a été fermée au public ainsi que les salles communales. Le personnel de l'administration a travaillé séparément tout en assurant un suivi minimum mais nécessaire.

Les employés des travaux et du service forestier ont travaillé tous les jours de 08h00 à 17h00 avec comme directives principales, le respect strict des procédures émises par la Confédération, le Canton et la Commune. Si lors des 2 premières semaines, les employés ont travaillé par équipe de deux, laissant à l'arrêt une partie des collègues, ce mode de

faire a vite fait place à une distribution des activités, laissant ainsi la possibilité d'exécuter les travaux urgents mais en respectant les consignes.

Les employés ont assuré le service nécessaire dans les différents bâtiments de l'administration, de l'école. Par la suite, avec la réouverture des classes, un protocole d'entretien et surtout de désinfection a été mis en place suivant ainsi les directives liées à cette réouverture. Les forestiers ont travaillé sur les chablis ou les bostrychés et ont participé à la mise en place des clôtures du pâturage du Chasseron et à la mise en eau des pâturages.

La Municipalité s'est retrouvée tous les lundis à distance dans la salle Bertha Bonnet pour des communications importantes et le suivi, qui, il faut le dire, a été réduit de façon incroyable. Les séances très courtes ont permis à chacun de rester au courant de l'actualité, ceci en complément aux échanges quasi journaliers communiqués par mail.

Dès le 4 mai 2020, le bureau communal a reçu les personnes sur rendez-vous, pour la consultation des mises à l'enquête publique. Nous avons un dossier à l'enquête.

Dès le 11 mai 2020, l'ouverture des guichets s'est déroulée le matin de 08h30 à 11h00.

Enfin, depuis le 8 juin, les employés ont repris un rythme normal même si les consignes de prudence sont restées en vigueur.

En ce qui me concerne, mon employeur ayant fermé tous les bureaux, je me suis retrouvé disponible à la maison. Ainsi, à l'invitation de mes collègues de Ste-Croix, j'ai participé à de nombreuses séances pour la coordination des mesures et des actions prises sur le Balcon du Jura. Merci à Cédric, Stéphane et Susy pour le support apporté ainsi qu'au Comité de la SIC et son Président Vincent Tyrode, au Journal de Ste-Croix et son Directeur Allan Müller.

Je reviens maintenant sur les mesures prises par les communes :

Tout d'abord, je relèverai **l'action solidarité Balcon du Jura** avec la mise en place d'une permanence téléphonique à Ste-Croix (024 455 41 41), et surtout par le support fantastique des jeunesses de Bullet et de L'Auberson qui se sont chargées de faire les courses et de livrer la marchandise chez les personnes à risque et sans soutien. C'est par un flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres que les familles ont été informées.

Ensuite, les trois communes du Balcon ont soutenu une action de la SIC par la publication dans le journal de Ste-Croix avec le slogan :

Toujours Là pour vous ! Consommez Local, faites appel aux commerces et entreprises de **notre Région!**

Afin de soutenir la famille Herrmann, nous avons abandonné les loyers du restaurant, du 15 mars au 31 mai 2020.

De plus, nous avons appuyé **l'action de la Jeune Chambre économique de la Broye et du Nord Vaudois** pour faire connaître la plateforme de soutien aux commerçants "Broye-Nord vaudois ».

Dans l'édition du tout ménage du vendredi 26 juin, vous avez pu découvrir l'action de soutien à l'économie locale. Je veux parler de l'action **T'Es Timbré !**

Ainsi les communes de Sainte-Croix et de Bulet se sont associées à la SIC (Société Industrielle et Commerciale de Ste-Croix et environs) afin de promouvoir les commerces et entreprises et l'ensemble de l'économie locale. Plus de 3'500 cartes sont distribuées aux foyers des communes de Sainte-Croix et Bulet. Avec l'achat dans 10 commerces différents et la contre-partie du timbre des entreprises concernées, vous recevrez CHF 20. -- par le dernier commerçant. Cette action sera prise en charge par les communes proportionnellement au nombre d'habitants.

A ce propos, dans le cadre des dépenses liées au Coronavirus, un compte sera ouvert à cet effet, et sera ainsi à disposition de la commission qui examinera les comptes 2020.

Carnet noir

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ancien collègue Lucien Lambercier, c'était le 31 mars dernier. Lucien, c'est toute une vie dévouée à sa Commune de Bulet. Si Lucien est entré au Conseil communal en 1974, c'est 12 ans plus tard qu'il a été élu à la Municipalité, à 55 ans. Il fût municipal, vice-syndic durant 30 ans. Vu les circonstances, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Quelques jours plus tard, c'était le 3 avril, notre doyenne Andrée Gaillard s'en est allée. Elle aurait eu 99 ans le 9 avril.

Les doyens de la Commune sont Mme Lydia Lebet et M. Rudolf Haenni, tous deux nés en 1926.

Après cette rétrospective, je vais donc revenir à la séance de ce soir dont le rapport de gestion et les comptes sont les principaux objets.

En dérogation à l'article 32, alinéa 1er du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom), le délai de bouclage des comptes 2019 a été reporté au 15 juin 2020. Le délai pour la remise des comptes 2019 au Conseil général ou communal a été poussé au 15 juillet 2020. Quant à leur adoption, le délai a été porté au 30 septembre 2020.

Nous aurions pu reporter cette adoption mais enfin, nous étions prêts et la commission a eu le temps nécessaire pour procéder à son analyse et vous faire son rapport.

La séance du Conseil prévue le 23 mars 2020, en pleine crise a été annulée et les objets qui ont fait l'objet de préavis, soit le préavis No 29 pour la rénovation de la salle de bains de l'appartement de la famille Paillard, et le préavis No 30 pour le remplacement de la véranda de la Grande Salle, ont été soumis par courrier à votre approbation et acceptés. Ce soir, il sera question d'une simple validation.

Pourquoi ce procédé : L'annulation de la séance du 23 mars vous a été communiquée le mardi 17 mars au lendemain de l'annonce du Conseil fédéral de l'interdiction de toutes les manifestations publiques ou privées et de la fermeture des restaurants et établissements

autres que les magasins d'alimentation, cantines et services de la petite restauration à l'emporter.

A ce moment, nous pensions encore pouvoir faire ces travaux en avril ou en mai. Mais vous comprendrez que rien n'a pu être réalisé.

Ce soir, il sera aussi question de la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du collège.

Une fois encore, les comptes bouclent sans surprise, proche du budget avec un excédent de charges de CHF 30'144.84 contre CHF 36'300.00. La marge d'autofinancement suit une courbe favorable et le point d'impôt se situe à CHF 18'373.00, soit CHF 28. -- par point et par habitant. La moyenne cantonale est de CHF 45.20.

Alors que nous allons entamer la dernière année de cette législature, force est de constater que l'année 2020 nous a pris beaucoup d'énergie, mais que les dossiers sont restés en plan ou ont été reportés.

Comme dans la plupart des communes suisses, la fête nationale 2020 n'aura pas lieu à la Grande Salle. Le feu d'artifice commandé il y a 2 mois est à disposition. A la demande du Grand-Hôtel des Rasses, qui va organiser un brunch à midi et un repas du soir à l'occasion du 1^{er} août, la Municipalité a décidé de tirer le feu aux Rasses, sous l'hôtel. L'espace autour de l'hôtel sera ouvert à la population qui devra respecter les mesures dictées pour cette occasion.

Je vous souhaite une bonne séance et profite aussi de l'occasion pour vous souhaiter de bonnes vacances en Suisse.

Merci de votre attention

Fin de citation.

Michel Borno :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Point de situation des Remontées Mécaniques du Balcon du Jura Vaudois :

Après un hiver des plus délicat au niveau de l'enneigement et du peu de basses températures qui rendent la fabrication de la neige de culture très aléatoire, le bilan de la saison n'est pas réjouissant. A ces soucis de météo vient s'ajouter le Covid-19 qui a perturbé la vente de l'abonnement « T'es Royé », moins de 50% des projections prévues ont été atteintes. Une deuxième action de la vente de cet abonnement est prévue pour cet automne.

La situation financière (les comptes seront bouclés au 31.08.2020) est et sera au centre des préoccupations du Comité ainsi que des Municipalités de Sainte-Croix et Bulle par l'intermédiaire de ses représentants, M. Yvan Pahud et votre serviteur.

Les mesures urgentes en accord avec le comité de la coopérative sont les suivantes :

Une demande de prêt « Covid » pour perte sur la vente des abonnements a été acceptée pour un montant de CHF 50'000.- sans intérêt.

Les demandes d'emprunt sont en cours, la possibilité d'un organe de cautionnement « Romand » est envisagée, nous attendons la réponse. Les Communes seront peut-être sollicitées pour un cautionnement en appui ou en second, pour une partie des montants des prêts accordés.

Ensuite le comité a l'obligation d'établir des projections de budgets de fonctionnement pour les 5 ans à venir, en tenant compte de tous les paramètres des frais de maintenance et de gouvernance. Nous étudions, Comité et Commune, la mise en place d'un administrateur qui chapeauterait le comité des bénévoles, à suivre...

Mise à part la météo, élément non contrôlable, chacun est conscient que des améliorations et des changements sont nécessaires. Nous avons atteint le bout du bout de la formule composée que des bénévoles pour la bonne marche d'une telle société.

Personnellement, je suis convaincu que l'exploitation des remontées mécaniques doit se poursuivre. Le réchauffement climatique fera peut-être office de Juge de Paix dans quelques années. Mais il faut être clair sur un point, une fermeture pour quelques saisons est un redémarrage, au cas où cela redeviendrait favorable, n'est pas envisageable. Ce serait définitif, et le démantèlement des installations, sans parler de la perte d'image pour la région, serait catastrophique. Pour conclure, les Communes devront certainement apporter une aide financière à cette société. Les législatifs seront sollicités et décideront dans le respect de la démocratie.

Police des constructions : nous arrivons bientôt à bout touchant des possibilités dont nous disposons. Actuellement, un dossier est en procédure de mise à l'enquête et 2 parcelles (les dernières) font l'objet d'avant-projets pour la construction de deux maisons individuelles.

Ensuite, les demandes et mises à l'enquête se limiteront à des objets en rapport avec l'agriculture dans la zone correspondante et pour le reste, il s'agira d'agrandissements, de rénovations ou de changement d'affectations dans les ruraux désaffectés se situant dans la zone village.

Le dossier « Rogneux » est enfin bouclé. Son exploitation devient officielle et reconnue par les services de l'Etat.

Un cadre est établi pour toutes les modalités : horaires, manifestations ponctuelles, parking, etc.

Je souhaite plein succès à Benoît qui a fait preuve de patience et de beaucoup de persévérance pour mener à terme son projet.

Le PPA des Cluds avance lentement. Une étude de mobilité est exigée par le Canton, le mandat a été confié au Bureau Christe et Gygax à Yverdon. À suivre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de très bonnes vacances.

Fin de citation

Véronique Duvoisin :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Déchets

La collecte hebdomadaire des déchets verts au porte à porte a repris le vendredi 1er mai. C'est une collecte qui fonctionne toujours bien, de nouvelles personnes continuent à s'annoncer. On compte aujourd'hui plus de 30 inscrits.

Cette année sera marquée par le premier projet intercommunal, suite à la signature de la convention sur la gestion des déchets avec nos voisins sainte-crix, par la construction d'un nouvel abri à containers aux Rasses, qui est actuellement en cours d'étude et qui devrait être achevé avant l'hiver.

Ecole

Afin de pouvoir réouvrir les écoles le 11 mai, suite à la pandémie du coronavirus, un gros travail de nettoyage et désinfection des classes a dû être effectué plusieurs fois par jour afin de respecter les réglementations de l'OFSP. Si à présent la fréquence des nettoyages a diminué, elle n'en reste pas moins lourde, et je tiens à remercier notre employé communal, Rafaël Figueiredo, pour son engagement et sa flexibilité durant cette période.

Tourisme

Beaucoup de changements au sein de l'antenne touristique de l'ADNV depuis le début de l'année. Justine Paillard a repris la direction de l'antenne de Sainte-Croix, remplaçant Luca Perrenoud qui occupe le poste de responsable marketing à l'ADNV. Pierre Droz a quitté ses fonctions à l'ADNV à fin mai. L'ADNV est actuellement en pleine restructuration en remettant au concours, à l'interne, l'entier de ses postes de travail.

Forêts

Voici quelques nouvelles de la situation forestière par notre garde René Gux :

La sécheresse et les hautes températures du début du printemps nous ont fait craindre une forte pullulation de bostryche pour 2020. Les deux périodes froides et pluvieuses qui ont suivi ont quelque peu amélioré la situation. Nous nous devons de rester très vigilants, la situation pouvant évoluer très vite. Les forts vents de ce printemps n'ont pas engendré beaucoup d'arbres renversés sur la commune.

Le prix des bois s'est encore détérioré de 5.-Fr/m³, suite à la baisse de la demande engendrée par la crise du coronavirus. Les tarifs de l'automne dernier devraient être rétablis d'ici la mi-septembre.

En respectant les diverses directives dues au coronavirus, les travaux importants de ce printemps ont quand même pu être effectués.

Et le meilleur pour la fin ! Notre apprenti bûcheron, Lucien Perrier, a réussi ses examens de fin d'apprentissage avec une moyenne finale de 4.7 ! Nous le félicitons et nous nous réjouissons d'accueillir notre nouvel apprenti, Olivier Battilana.

Merci à tous nos employés pour le travail accompli durant la période COVID de ces derniers mois.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bel été à tous !

Véronique Duvoisin
Fin de citation.

Serge Gander :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Planets

La partie de la terrasse qui se trouve sur les garages est en cours de rénovation, car l'état de la plupart des cales utilisées pour caler les dalles s'est dégradé, rendant le sol très instable et branlant par endroits. Le fait que certaines dalles appuyaient directement sur l'étanchéité a eu un effet négatif sur cette dernière et une nouvelle résine a été posée. L'écoulement de l'eau récoltée en cas de pluie sur la terrasse sera également amélioré. Le personnel communal va effectuer la repose des dalles, ils ont commencé aujourd'hui.

Grande salle

Le tableau de commande de la ventilation a dû être changé, car l'ancien se déréglaient constamment, faisant entre-autre sauter les plombs. Il y a eu plusieurs fois des problèmes lors de l'occupation de la salle.

Avec ce nouveau tableau, il sera possible de programmer à l'avance la température de la salle pour des jours et heures précises, les dames de la gym apprécieront certainement ! Suite à diverses remarques et constatations lors d'assemblées l'an passé, la sono a été remplacée par un système beaucoup plus simple à utiliser. Deux hauts-parleurs ont également été installés au milieu et de chaque côté contre les parois de la salle. Résultat : très positif, car le son répercuté est le même partout dans la salle !

Une partie de l'investissement sera pris en charge par les Sociétés locales.

La place de l'ancienne chaudière sera utilisée pour la construction de quelques petits réduits, en fonction des besoins des différentes sociétés utilisant la salle.

Les travaux relatifs à la rénovation de la véranda sont prévus dès le 27 juillet. Le démontage et l'évacuation sera effectué par les employés communaux.

Bâtiment Bertha Bonnet

Les travaux de rénovation de la salle de bains de la famille Paillard se feront vers fin août. Là aussi, le personnel communal effectuera une bonne partie des travaux.

Chasseron

La montée a eu lieu le 28 mai, ce sont 120 bêtes qui sont arrivées. Suite aux 2 dernières mauvaises saisons, nous avons moins de génisses cette année, mais espérons rester plus longtemps cet automne.

Comme l'année dernière, nous avons semé 3'500 kg d'engrais sur les 20 ha de surface épandable.

La lutte contre la vèrâtre est également à nouveau au programme pour cette saison.

Véhicules

En prévision du remplacement du Holder, nous avons demandé 2 offres. Après étude des dossiers, notre choix s'est porté sur l'offre de la maison Bernard Frei. Nous repartons donc

pour un nouveau Holder, car cela nous permet de garder nos fraises et saeuses actuelles qui fonctionnent encore bien.

En changeant complètement de marque, il faudrait tout changer les agrégats.

Nous pensons partir avec une offre de location sur 5 ans, pour différentes raisons :

- Les entretiens de maintenance (services) et les éventuelles pannes découlant d'une utilisation normale sont pris en charge par le fournisseur.
- Le montant de location versé permet d'être plus précis dans l'établissement du budget et peut être également pris dans les comptes de péréquation.

Resteront évidemment à notre charge les frais de carburant, graissages, achats de pneus et chaînes, crevaisons, pièces d'usure des agrégats de déneigement, bris de vitres et frais de pannes dus à une utilisation inappropriée du véhicule.

Piscine

Le Conseil communal de Ste-Croix doit se prononcer ce soir sur un montant de CHF 100'000.- prévu pour des rénovations à la piscine, voici quelques précisions :

Comme il devenait toujours plus difficile de passer les contrôles effectués pour l'eau des bassins, ce montant a été prévu en début de cette année pour le remplacement des filtres et du tableau de commande et de régulation des pompes, car il semblait que ces problèmes de salubrité venaient de là.

Entretemps, une entreprise spécialisée est venue voir sur place et, suite à cette visite, il a été décidé de ne changer que quelques vannes qui n'étaient plus assez étanches, si bien que toute l'eau ne repassait plus par les filtres.

Le montant des travaux effectués à ce jour se monte à CHF 23'722.-, mais la commune de Ste-Croix a préféré laisser le préavis tel quel avec une demande de crédit de CHF 100'000.- afin de ne pas avoir à repasser par le Conseil si d'autres travaux devaient avoir lieu.

Merci de votre attention et bonne soirée.

Fin de citation.

Daniel Oguey :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

ORPC : l'AG a été renvoyée à cet automne !

ACRG : le Conseil intercommunal s'est tenu mercredi passé à Grandson. Les comptes et la gestion 2019 ont été acceptés, un préavis de travaux aussi. Les principes de mise en œuvre du PDRDE - plan directeur régional ont également été acceptés. Ce plan, également nommé plan Stabilo est l'aboutissement de plusieurs années de travail ! En résumé, ces principes sont la mise en valeur de toutes les ressources au profit des membres de l'ACRG, par le rachat, la construction et la rénovation de toutes infrastructures nécessaires à au moins deux communes et ou interrégionale. Ce plan directeur nécessitera l'investissement de plus de 37 millions de francs pour les vingt prochaines années. Le prix de l'eau évoluera de 63 cts/m³, actuellement, et progressivement pour atteindre 1,60frs/m³ à l'aube des années 2035. Le Conseil intercommunal se prononcera sur toutes les mesures de mise en application de ce plan directeur. La première conséquence nécessite la modification des statuts pour porter le plafond d'emprunt de l'association à 20 millions de francs.

Jean-Franco Paillard, Syndic, et Serge Gander, Municipal, étaient présents pour nous expliquer les travaux prévus et répondre à nos questions.

Serge Gander nous a présenté les photos de cette salle de bains. Elles montrent le besoin de rénovation.

Il nous a ensuite expliqué que, mis à part les travaux relatifs aux installations sanitaires et la pose de la nouvelle fenêtre, le reste des travaux, soit tout ce qui concerne le démontage, le travail de menuiserie et carrelage, serait fait par les employés communaux.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accorder** le montant nécessaire de CHF. 20'000.-- TTC pour le financement de ces travaux;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans.

Le Préavis concernant la demande de crédit pour la rénovation de la salle de bains de l'appartement du 1^{er} étage – Famille Paillard – Bâtiment Bertha Bonnet– « Commission des bâtiments » est accepté à la majorité (24: oui / 0 : non / 0 : abstention).

- 6. Préavis municipal n° 30-2019/** Demande de crédit pour la rénovation de la véranda de la Grande Salle – « Commission des bâtiments » validation de vote anticipé.

Estelle Guex : Je vous lis les conclusions du préavis Municipal. Je demande au rapporteur de bien vouloir venir lire son rapport.

RAPPORT

au Conseil communal de Bullet de la Commission des bâtiments chargée d'examiner le préavis N° 30-2020 « Demande de crédit pour la rénovation de la véranda de la Grande Salle »

Rapporteur Alexandre Genoud

Membres présents Chablaix Evelyne
Gilles Gander
Michel Consorti
Romain Prévitali

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le lundi 9 mars 2020 afin d'étudier ce préavis. Jean-Franco Paillard, Syndic, et Serge Gander, Municipal, étaient présents pour nous expliquer les travaux prévus et répondre à nos questions.

Serge Gander nous a présenté les photos de cette véranda. Elles montrent le besoin de rénovation.

Pour donner suite aux diverses discussions au sein de la commission, notamment sur la taille des fenêtres-impostes ainsi que la hauteur de la porte, il a été décidé de demander les plans de cette future véranda à la Municipalité. Chose faite, les membres de la commission ont approuvé ces plans.

En effet, les fenêtres « double vitrage » prévues sont lourdes et des impostes de grande taille auraient été susceptibles de mal vieillir vu leur poids élevé, surtout ce qui concerne le mécanisme d'ouverture.

Le poids d'une porte trop haute aurait également été élevé et du coup la porte mal pratique à manier.

Nous avons donc pu constater sur les plans que la Municipalité a fait attention à avoir des impostes de petite taille, et une porte pas trop haute.

Respect du Plan d'investissement 2016 – 2021

Cette rénovation avait été budgétée dans le plan d'investissement pour un montant de CHF. 40'000.--. Le préavis en question est donc bien dans le tir.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

sur proposition de la Municipalité, a entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accorder** le montant nécessaire de CHF. 42'000.-- TTC pour le financement de ces travaux;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans.

Le Préavis concernant la demande de crédit pour la rénovation de la véranda de la Grande Salle– « Commission des bâtiments » est accepté à la majorité (24: oui / 0 : non / 0 : abstention)

7. Préavis municipal n° 31-2020/ Demande de crédit pour la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du Collège « Commission des bâtiments »

Estelle Guex : Je vous lis les conclusions du préavis Municipal. Je demande au rapporteur de bien vouloir venir lire son rapport.

RAPPORT
au Conseil communal de BULLET
de la Commission des bâtiments chargée d'examiner le préavis N° 31-2020
« Demande de crédit pour la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du collège »

Rapporteur Alexandre Genoud

Membres présents Chablaix Evelyne
 Florence Paillard
 Gilles Gander
 Alexandre Genoud

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le mardi 9 juin 2020 afin d'étudier ce préavis.

Serge Gander, Municipal, nous a expliqué les travaux planifiés et donné des précisions par rapport aux devis.

En effet, il est prévu de laver avec de l'eau à haute pression cette façade, ainsi que les petites plaques d'Eternit qui la composent. Ensuite, l'Eternit recevra une couche de fond puis deux couches de dispersion. De tels travaux ont déjà été faits avec satisfaction sur l'Eternit des façades des Planets.

Les larmiers vont être poncés puis repeints. Les pièces en tôle au-dessus des fenêtres brossées puis également revernies.

Le grand porche adossé à cette façade ouest va également être rénové. La ferblanterie sera remise à neuf et la peinture refaite.

Serge Gander nous a expliqué que les CHF 2'000.-- de la rubrique « Divers et imprévus », représente une provision selon l'état de couloirs (descente eau) et des tablettes.

La commission s'est ensuite rendue sur place avec Serge Gander pour mieux se rendre compte de la nature des travaux.

Elle a constaté que cette réfection est nécessaire. Elle a proposé à Serge Gander de repeindre également le plafond du porche étant donné son état vétuste, afin qu'il ne dépareille pas une fois les travaux de la façade terminés. Ce travail de moindre coût sera pris sur le compte « Entretien bâtiment » et ne va donc pas modifier ce préavis.

Nous remercions Serge Gander, Municipal, pour son travail et ses explications.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLETT

sur proposition de la Municipalité, a entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accorder** le montant nécessaire de CHF 22'000.-- TTC pour le financement de ces travaux;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans.

Evelyne Chablaix : Concernant les plaquettes d'Eternit à laver à haute pression au Collège, est-ce que celles des Planets ne sont-elles pas plus mal en point qu'au Collège ?

Florent Thévenaz : Non il faut absolument les laver à haute pression car repeindre dessus les plaquettes vont cloquer.

Marcel Champod : Il semblerait qu'il y ait des entrées d'eau dans les fenêtres du collège.

Serge Gander : Les fenêtres ne sont pas de dernière génération et il y a encore bien à faire dans ce bâtiment. Dans un premier temps, nous allons refaire la façade et nous verrons pour la suite des travaux.

Sylvain Gaillard : Sur quoi s'est porté le choix du matériau de la ferblanterie ?

Serge Gander : il faut que je regarde la soumission et je vais te redire très prochainement.

Le Préavis concernant la demande de crédit pour la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du Collège- « Commission des bâtiments » est accepté à la majorité (23: oui / 0 : non / 1 : abstention)

8. Examen des comptes et de la gestion 2019 « Commission de gestion »

Rapport de la commission de gestion au Conseil communal de et à Bullet , concernant l'examen des comptes et de la gestion 2019.

Rapporteur : Florent Thévenaz

Membres : Anouck Bernard
Evelyne Chablaix
Rudolf Widmer
Excusés : Michel Consorti
Lucien Prévitali

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion s'est réunie les 8 et 10 juin afin d'examiner les comptes, l'état du domaine communal ainsi que la gestion pour l'année 2019.

Nous avons rencontré M. Pierre Busset, Mme Marisa Leuba notre boursière ainsi que la Municipalité. La commission les remercie pour les informations et précisions reçues.

Contrôle des comptes avec M. Pierre Busset le 8 juin 2020

La marge d'autofinancement de 265'167.81 Chf, le meilleur résultat depuis l'année 2014 est proche de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années de 273'724.-Chf. Le montant total des investissements 2019 du patrimoine administratif est de 165'744.70 Chf.

La présentation des différents ratios concernant l'évolution de l'endettement nous montre que la situation est sous contrôle. Elle est à un niveau qui correspond à une qualification de <<moyenne>> ; l'endettement total par habitant qui passe de 6'693.- Chf en 2018 à 6'691.- Chf en 2019 reste légèrement en dessus de la moyenne de l'ensemble des communes vaudoises qui était de 6'495.- Chf en 2018 (sans Lausanne).

Visite du domaine communal

Cette année la traditionnelle visite n'a pas eu lieu, les travaux effectués étaient difficilement visibles sauf pour la réfection de la flèche du clocher.

Contrôle des comptes le 10 juin 2020

La Commission a contrôlé l'état des factures concernant différents préavis ceci afin de vérifier si les factures étaient ouvertes, closes et si l'amortissement avait déjà commencé.

Préavis 17-2018 Remise en conformité des installations électriques du collège.

- Préavis 31'000.- Chf total du compte 27'117.80
- Chf

Préavis 18-218 Séparatif EC/EU « Derrière chez Lassueur » et complément pour terminer les travaux.

- Préavis 50'000.- Chf total du compte 50'961.95 Chf
- AMORTISSEMENT 2500.- Chf

Préavis 21-2018 Remplacement du chauffage de la Grande salle

- Préavis 150'000.- Chf total du compte 154'618.50 Chf
- AMORTISSEMENT 7500.- CHF

Préavis 25-2018 Demande de crédit complémentaire pour la réfection de la flèche du clocher de l'église

- Préavis 52'000.- Chf total du compte 84'814.- Chf

Afin de comprendre la différence entre le montant du préavis et le total du compte il faut savoir que la réfection de la flèche avait déjà fait objet d'un préavis (23-2018) qui avait été accepté par le conseil pour un montant de 30'000.- Chf.

Le montant accordé pour la réfection de la flèche est donc de 30'000.- Chf (préavis 23-2018) plus le montant de 52'000.- Chf (préavis 25-2019) soit un total de 82'000.- Chf.

Conclusion

La commission de gestion remercie la municipalité, notre boursière, notre secrétaire, les responsables de service, ainsi que les employés communaux qui ont œuvré au mieux pour le bon fonctionnement de notre commune.

Vu les comptes et la gestion 2019, la commission propose au conseil communal de Bulle d'en donner décharge à la boursière ainsi qu'à la Municipalité.

Marcel Champod : Une question quant au rapport de gestion, lorsqu'on parle de départ à la retraite, je pense surtout au forestier, on parle du volume qui diminue, est-ce que vous voyez une restructuration du service forestier avec les communes avoisinantes ? Quelle est votre idée pour le futur ?

Jean-Franco Paillard : Avec l'effectif, nous voyons que Frédy Haarpaintner et Rémy Maulaz seront bientôt en retraite et nous entendons que la neige va disparaître, nous aurons moins de travail. Nous avons donné moins de travail aux entreprises externes pour la partie forestière et si nous regardons le compte au 323.3189 il y a un montant bien moins important sur les travaux effectués par des tiers. Nous pourrions trouver des accords avec la Commune de Sainte-Croix mais à voir car ils ont aussi beaucoup de travail durant l'hiver pour la neige.

Marcel Champod : L'éclairage public au bâtiment locatif, il ne fonctionne plus bien, est-ce qu'il y a possibilité de changer le lampadaire.

Daniel Oguey : Oui, nous devons faire quelque chose pour améliorer la visibilité.

L'examen des comptes et de la gestion 2019 est accepté à l'unanimité (24: oui / 0 : non / 0 : abstention)

9. Nomination du Bureau 2020-2021/ Présidence/ Secrétaire/ Scrutateurs

Estelle Guex : Normalement, la nomination de l'élection du Président se passe à bulletin secret mais pour simplifier, seriez-vous d'accord de le faire à main levée?

Tout d'abord, Mme Murielle Guex est d'accord de continuer la législature encore cette année et tient à vous remercier de la confiance que vous lui avez témoignée durant cette année encore et comme elle est dans la lancée, ce sera avec plaisir qu'elle vous accompagnera encore l'année prochaine. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ?

Ce n'est pas le cas, nous allons passer au vote. Pour celles et ceux qui sont d'accord avec cette proposition, merci de lever la main.

La nomination de la Présidente est acceptée à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)
Nous allons passer à l'élection du 1^{er} vice-président, nous avons en fonction Mme Estelle Guex, seriez-vous d'accord de continuer ? Y-a-t-il d'autres candidats ?

Pour celles et ceux qui sont d'accord avec cette proposition, merci de lever la main.
La nomination de la vice-présidente est acceptée à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

Nous allons passer à l'élection du 2^{ème} vice-président, nous avons en fonction M. Florent Thévenaz, seriez-vous d'accord de continuer ? Y-a-t-il d'autres candidats ? Ce n'est pas le cas, nous allons passer au vote.

Pour celles et ceux qui sont d'accord avec cette proposition, merci de lever la main.
La nomination du 2^{ème} vice-président est acceptée à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention).

Nous allons passer à l'élection du secrétaire. Est-ce que Mme Tinguely est d'accord de continuer cette tâche ?

Nous passons au vote. Pour celles et ceux qui sont d'accord avec cette proposition, merci de lever la main.

La nomination de la secrétaire est acceptée à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention).

Nous allons passer à l'élection des scrutateurs. Actuellement nous avons en place Mmes Claude Maire-Criblez et Evelyne Chablaix qui sont sortantes et ce sont les 2 scrutateurs suppléants, soit Mmes Florence Paillard et Eric Tagini qui prennent le poste de scrutateurs. Il faut maintenant nommer 2 scrutateurs suppléants. Qui s'annonce ?

Mme Claude Maire-Criblez et Mme Evelyne Chablaix aui sont suppléants.

Nous allons passer au vote. Pour celles et ceux qui sont d'accord avec cette proposition, merci de lever la main.

La nomination des scrutateurs est acceptée à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

Murielle Guex remercie d'ores et déjà les membres pour le travail qu'ils vont accomplir.

10. Nomination de la Commission de gestion

Nous allons passer à la nomination de deux nouveaux membres.

Sont membres actuellement : MM. Michel Consorti, Florent Thévenaz, Mme Anouck Bernardi, M. Lucien Prévitali, Mme Evelyne Chablaix, suppléants M. Rudolf Widmer.

Les 3 conseillers en dernier passent en premier, soit Mme Anouck Bernardi, M. Lucien Prévitali, Mme Evelyne Chablaix et le suppléant rentre soit M. Rudolf Widmer. Mme Anouck Bernardi se retrouve Présidente de la commission.

Il faut nommer 2 suppléants. Qui se proposent ?

Suppléants : Florent Thévenaz et Louis Thévenaz. La nomination des suppléants est acceptée à l'unanimité (24 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

11. Propositions individuelles

Anouck Bernardi : Il y a pas mal de choses qui ne vont pas chez VO Energies, il faut rajouter des frais, ils viennent en dépannage sans problème mais il y a toujours des options à rajouter.

Serge Gander : En effet, avec le wifi, nous avons de temps en temps une mauvaise réception.

Anna-Rita Ciardo : Nous avons écrit à VO Energies et ils ont répondu qu'il fallait se manifester chez eux dès qu'il y avait un souci.

Estelle Gueux : La Municipalité prend bonne note.

Florent Thévenaz : J'aurais une question par rapport à l'ensemble du Conseil. Nous avons pu voir la situation pour l'achat du nouveau véhicule, est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi nous faisons de la location et pas de l'achat directement avec les véhicules. Par exemple pour le Holder, il y a beaucoup de charges.

Jean-Franco Paillard : La Municipalité a étudié le mode de financement pour le remplacement du Holder. Il a été question de l'emprunt, comme cela a été le cas pour les autres achats jusqu'ici, d'un leasing ou de la variante location. Finalement, c'est cette dernière solution qui a été retenue. Les raisons sont que notre endettement ne va pas augmenter, et que les frais relatifs sont définis et mis au budget sans surprise. La durée de location est basée sur 60 mois. Les frais réels seront ainsi portés dans les charges du réseau routier comprenant le déneigement car ce véhicule n'a pas d'autres fonctions.

Laurent Margot : La commune de Sainte-Croix a-t-elle des véhicules de location ?

Jean-Franco Paillard : Non, il ne me semble pas.

Rudolf Widmer : La société des Remontées Mécaniques travaille sur un business plan de 3 ans, est-ce qu'on en sait plus sur les subventions des collectivités publiques, est-ce que cela va toujours se faire sur les communes de Sainte-Croix et Bullet ou cela va être élargi.

Michel Bornozy : Le business plan est établi sur 5 ans et non 3 ans. A ce jour, les remontées n'ont pas pour objectif de demander une aide à d'autres communes. Une aide des communes de Sainte-Croix et Bullet sera débattue prochainement avec pour modèle l'aide à la piscine des Replans. Toutefois, il faudra décider politiquement et au niveau des Conseils si nous apportons une aide financière ou non. Tout le monde a des difficultés, nous aurons besoin d'aides.

Marcel Champod : Par rapport au chemin de la Crochère, il est dans un état pitoyable, les employés l'ont refait l'année passée, et il est déneigé chaque année. Pourquoi vous déneigez toujours ce chemin ?

Daniel Oguey : Ce n'est pas une route à déneiger mais il y a des gens qui habitent à l'année et il a fallu ouvrir ces chemins. Nous ne pouvons malheureusement pas leur demander de déménager au Village.

Michel Bornozy : Nous pourrions accorder un droit d'habiter, il faut que je me renseigne si nous ne pouvons pas assurer la sécurité, dire aux gens vous pouvez habiter là mais nous ne pouvons pas assurer la sécurité du déneigement du chemin.

Rudolf Widmer : Nous avons parlé du chemin du Fouetteley, est-ce qu'il y a une date pour la réfection de ce chemin ?

Daniel Oguey : Nous avons donné le mandat au Bureau BR+, il y aura une information à tous les propriétaires du chemin du Fouetteley, et nous allons reprendre contact avec le Bureau BR+.

Anouck Bernardi : Pendant que nous parlons de réfection, il y aurait aussi la route qui descend sur Mauborget et celle qui part sur L'Auberson. Le canton parle des fameux travaux du Tunnel au Château mais est-ce qu'il n'y aurait pas ces travaux qui sont importants avant ?

Jean-Franco Paillard : Le Grand Conseil a accordé au Conseil d'Etat à fin 2018, un crédit d'étude important pour financer les études de la RC 254-B-P Vuiteboeuf – Sainte-Croix, 2^{ème} étape sur les communes de Bullet et de Sainte-Croix. L'étude ne se limite pas à la création d'un tunnel, mais également à la réfection du tronçon, des murs de soutènement et de la sécurisation des parois rocheuses. Je ne sais pas à quoi en est l'étude.

Serge Gander : Pour répondre à Sylvain Gaillard concernant les chenaux du collège, il n'y a pas de précision sur les devis.

Romain Prévitali : Est-ce que nous sommes toujours détenteurs des actions de la Romande Energie ?

Jean-Franco Paillard : Nous avons toujours 300 actions de la Romande Energie. Si la valeur nominale doit se situer à CHF 25.--/action, le cours de l'action depuis 5 ans n'a guère été plus haut que CHF 1'300.-- . En juin 2020, nous avons constaté que l'action se situait aux environs de CHF 1'050.--.

Evelyne Chablaix : Concernant la déchetterie, sur notre terrasse, ça sent les égouts, est-ce qu'il ne faut pas arrêter la ventilation ?

Jean-Franco Paillard : Nous en prenons bonne note. Pour intervenir, il faut agir dès que les problèmes surviennent. Il faut donc nous appeler de suite pour que nous puissions, cas échéant, apporter une modification.

Véronique Duvoisin : Il faut que nous regardions si nous pouvons arrêter la ventilation.

Evelyne Chablaix : Il y a une pancarte pour mettre les boîtes de conserve à l'extérieur mais les personnes mettent tout à l'intérieur.

Véronique Duvoisin : Malheureusement, nous n'avons pas une déchetterie qui est surveillée.

Daniel Prévitali : Au moment du Covid-19, nous avons vu une ribambelle de camping -cars, beaucoup de monde ont choisi ce mode de vacances, est-ce que vous avez entendu des choses négatives sur le voisinage. Est-ce que nous pourrions regarder pour encaisser des taxes de séjour et éventuellement la distribution de sac poubelle ?

Daniel Oguey : Il y a eu beaucoup de monde durant 2-3 jours et nous avons mis une communication sur la porte des WC publics, afin qu'ils ne vidangent pas leurs camping-cars sur le parking. Nous avons émis un flyer avec la commune de Sainte-Croix pour parler du camping des Cluds, mais que s'il n'y a plus assez de place, ils pourraient se parquer au parking des Planets. Nous avons également parlé des taxes de séjour pour que les personnes, qui ne viennent que le week-end, puissent payer par Twint.

Evelyne Chablaix : Serge Gander, peux-tu regarder pour le véhicule Holder car il fait un sacré bruit ?

Serge Gander : Nous sommes bien conscients du bruit.

Olivier Chablaix : Il y a une application qui s'appelle QoQa, est-ce que la commune pourrait donner des renseignements ?

Jean-Franco Paillard : QoQa est une application ouverte à toutes et tous qui permet d'acheter des articles, des bons etc.

Dans le but de soutenir nos artisans, sociétés et hôtels – restaurants, le Canton de Vaud s'est allié à QoQa pour lancer WelQome. Il s'agit de la plateforme qui permet à chacun d'obtenir des rabais tout en offrant un bonus à l'entreprise. Exemple, en souscrivant CHF 100.-- pour un bon dans le restaurant X, le client paie CHF 80.-- et le restaurateur X touche CHF 110.--.

Daniel Oguey : Nous l'avons appris par la presse.

Evelyne Chablaix : Est-ce que le terrain de l'ancien Café Gaillard a été acquis par Yannick Chablaix ?

Jean-Franco Paillard : c'est en cours mais rien n'a encore été signé.

Estelle Guex : Pour terminer, je tiens à vous remercier Mesdames et Messieurs les Conseillers pour votre investissement personnel ainsi qu'à Madame et Messieurs les Municipaux, Monsieur Busset pour sa collaboration, au bureau communal et également l'équipe communale. Notre priorité avant tout est de travailler ensemble afin de mener à bien les différents dossiers qui demandent beaucoup d'attention pour maintenir le bon fonctionnement de notre commune.

Merci de votre attention et vous souhaite un bel été. Je lève la séance.

Séance levée à 22h00

Au nom du Conseil communal

La Vice-Présidente

La Secrétaire

Estelle Guex

Fanny Tinguely